

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI DOUZE OCTOBRE A 19 HEURES 30

Délibérations :

- 1) Approbation du compte rendu de la séance de conseil municipal du 22 juin 2017
- 2) Approbation du compte rendu de la séance de conseil municipal du 30 juin 2017
- 3) Election d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
- 4) Décision budgétaire modificative n°2
- 5) Achat de l'immeuble 137 rue Nationale
- 6) Convention de fonctionnement de la bibliothèque municipale de Pont à Marcq et de de l'association amicale laïque des anciens élèves
- 7) Communauté de Communes Pévèle Carembault – convention de partenariat pour la création du réseau Graines de Culture(s)
- 8) Communauté de Communes Pévèle Carembault – avenant de transfert du Partenariat Public Privé portant sur l'exploitation et la gestion du patrimoine éclairage public et signalisation lumineuse tricolore
- 9) Communauté de Communes Pévèle Carembault – convention cadre pour le remboursement des repas des ALSH intercommunaux
- 10) Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor
- 11) Tableau des effectifs : suppression de postes
- 12) Déclassement du parking public jouxtant la rue de la Planque d'une surface de 670 M2
- 13) Révision de la tarification de l'espace culturel Jean Claude Casadesus
- 14) Révision des modalités de versement de la prime annuelle
- 15) SIDEN-SIAN : modifications statutaires/compétence GEMAPI
- 16) SIDEN-SIAN : adhésion de la commune d'Escautpont, de Cuvillers, d'Ostricourt, de Thumeries, de Caullery, de La Selve et de La Malmaison

Communication du Maire :

- 1) Lecture du courrier de la Préfecture du Nord concernant le refus de la DETR 2017 pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes et la construction d'un hangar pour le service technique

Décisions :

- 2) Décision avenant d'augmentation n°1 pour la création de trottoirs PMR rue d'Avelin avec EIFFAGE Route à Fretin pour un montant HT de 3 870,41 euros
- 3) Décision attribution marché à procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'un centre culturel regroupant un espace cyber, peinture et une bibliothèque à FORM'@architectes de Bailleul pour un montant total HT de 59 800,00 euros
- 4) Décision attribution marché à procédure adaptée pour la réalisation d'un revêtement sportif à la salle des sports de Pont à Marcq à la société SAS STTS de Cormontreuil pour un montant total HT de 56 216,60 euros
- 5) Décision attribution marché à procédure adaptée pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes - lot 1 gros œuvre étendu attribué à la Société MBC SAS de Wattrelos pour un montant total HT de 772 311,08 euros
- 6) Décision attribution marché à procédure adaptée pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes – lot 2 peinture revêtement de sols souples attribué à l'entreprise TRH de Pont à Marcq pour un montant total HT de 44 874,91 euros
- 7) Décision attribution marché à procédure adaptée pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes – lot 3 électricité courant fort et faible attribué à l'entreprise Prise Direct de Pont à Marcq pour un montant total HT de 41 000,00 euros

- 8) Décision attribution marché à procédure adaptée pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes – lot 4 chauffage plomberie ventilation attribué à l'entreprise AM Chauffage de Valenciennes pour un montant total HT de 138 036,64 euros
- 9) Décision attribution marché à procédure adaptée pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes – lot 5 VRD espaces verts attribué à l'entreprise EIFFAGE de Fretin pour un montant total HT de 169 000,00 euros
- 10) Décision de reconduction du marché de fourniture de repas en extrascolaire et périscolaire contracté avec la Société Dupont de Libercourt pour un montant HT maximum de 79 832,00 euros
- 11) Décision de location du logement 96 rue Nationale – appartement 1 – à Melle NAANAA
- 12) Décision de location du logement 96 rue Nationale – appartement 2 – à M. DUCATILLON

COMMUNE DE PONT A MARCQ

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2017 – 19 HEURES 30

POUVOIR

M, Mme....., membre du Conseil Municipal de Pont à Marcq, sera absent lors de la séance de conseil prévue le 12 octobre 2017.

M, Mme.....donne pouvoir pour les votes et décisions devant intervenir au cours de la séance de conseil municipal du 12 octobre 2017 à M, Mme....., membre du conseil municipal.

Pouvoir délivré pour servir et faire servir ce que de droit.

Fait à Pont à Marcq le

Le Mandant,

Le Mandataire,

COMMUNE DE PONT A MARCQ

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2017 – 19 HEURES 30

POUVOIR

M, Mme....., membre du Conseil Municipal de Pont à Marcq, sera absent lors de la séance de conseil prévue le 12 octobre 2017.

M, Mme.....donne pouvoir pour les votes et décisions devant intervenir au cours de la séance de conseil municipal du 12 octobre 2017 à M, Mme....., membre du conseil municipal.

Pouvoir délivré pour servir et faire servir ce que de droit.

Fait à Pont à Marcq le

Le Mandant,

Le Mandataire,